

Procès verbal du conseil d'école du mardi 7 novembre 2023 à 18h30

Education Nationale :

Excusée : Inspectrice de l'Education Nationale :  
Mme Ducasse,  
Présentes  
Directrice de l'école et Présidente : Mme Pilache,  
Enseignantes de l'école : Mmes Guillemeau, Martin,  
Fontenay et Abdellatif

D.D.E.N. :

Mme  
Chereau

Représentantes des parents d'élèves :

Présentes : Mmes Fave,  
Goncalves, Egea et Mr  
Lubin

Représentants municipaux :

Mme Herrebrecht

**1- Fonctionnement du Conseil d'école**

1.1 Présentation de chaque membre du conseil d'école

Un tour de table est réalisé afin que chaque participant puisse se présenter.

1.2 Bilan des élections des fédérations de parents au conseil d'école et vote pour ou contre le maintien du vote exclusivement par correspondance pour l'année scolaire prochaine

Elles se sont déroulées exclusivement par correspondance cette année. Le bureau de vote était ouvert jusqu'à 11h50 le vendredi 13 octobre : 143 votants pour 168 inscrits, soit un taux de participation de 81.55 % (contre 76.06 % l'année précédente). Une seule liste d'union de fédérations s'est proposée. Très bonne participation même si certains votes n'ont pas pu être pris en compte car des parents électeurs ont mis la profession de foi dans l'enveloppe au lieu de leur bulletin de vote.

Le vote pour le maintien du vote exclusivement par correspondance est adopté à l'unanimité pour la rentrée prochaine.

1.3 Rappel des compétences du conseil d'école

Le conseil d'école a pour compétences d'adopter le projet d'école et est associé à son élaboration, vote le règlement intérieur de l'école.

1.4 Adoption du règlement intérieur du conseil d'école de ce jour

La directrice présente les différents points du règlement qui sera envoyé en annexe de ce procès-verbal à tous les membres du conseil d'école. Il est adopté à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Martin (enseignante).

**2- Restauration scolaire et hygiène**

2.1 Organisation des temps de restauration

En se référant aux listes de classe affichées le matin sur le mur de l'école, suite aux éventuelles modifications de la part des familles le jour-même, les ATSEM et les animatrices viennent dans les classes chercher les enfants qui mangent à la cantine. Il est donc important que, quotidiennement, les familles vérifient les inscriptions. Les enfants ne mangeant pas à la cantine sont accompagnés par les enseignantes devant la grille de l'école. Deux services de restauration sont mis en place : premier service de 11h45 à 12h40 et second service de 12h45 à 13h20.

Aussi, la fiche complétée en Mairie concernant les régimes spécifiques ou problèmes de santé de certains enfants n'est, cette année encore, pas communiquée aux enseignantes : c'est pourquoi il nous est impossible d'en avoir connaissance. Les parents doivent en informer les maîtresses directement. En cas de modification d'inscription d'un enfant de dernière minute, les familles sont invitées à prévenir la coordinatrice Mme Camille (les coordonnées ont été communiquées en début d'année et rappelées lors de la réunion de rentrée) pour s'assurer que leur demande est prise en compte. Les familles peuvent juste informer les enseignantes par klassly.

Les fédérations de parents soulignent que depuis le passage à 4 composantes par repas, les enfants ont faim en sortant de table surtout que, vraisemblablement, ils n'ont pas souvent la possibilité de se ressourcer. La mairie répond qu'en maternelle, il est possible de ressourcer les enfants et qu'une communication ou un temps d'échange avait été fait avec les fédérations de parents. Mme Herrebercht prend toutefois note des explications des parents et va se renseigner.

**3- Vie scolaire**

3.1 Bilan de la rentrée

-Equipe pédagogique et ATSEM: - L'équipe enseignante est composée de Mmes Pilache, Martin, Guillemeau, Fontenay et Mme Abdellatif assure la décharge de la directrice le mardi.

L'équipe est épaulée par trois ATSEM à temps plein : Mmes Samia Ait-Khelifa (classe verte), Patricia Hubert (classes rose et bleue) et Melle Aude Benier (classes jaune). L'équipe est donc au complet.

-Effectifs et structure de l'école : L'école compte actuellement 90 élèves : classe verte : 23 PS, classe jaune : 6PS et

17 MS, classe rose : 22 GS et classe bleue : 10 MS et 12 GS.

La structure générale et la composition de chaque classe relèvent de la compétence du conseil des maîtres. La recommandation des classes de GS à 24 a été appliquée et cette année les effectifs sont bien homogènes.

#### -Rentrée des classes :

La rentrée s'est bien déroulée. Les élèves de la classe verte ont fait leur rentrée en demi groupe sur les deux premiers jours (le lundi 3 et mardi 4 septembre) à 9h directement dans leur classe avant d'être accueillis en classe entière le jeudi 6 septembre aux horaires d'accueil habituels. Les PS de la classe jaune ont été accueillis à 9h directement dans leur classe également le mardi 4 septembre. Les MS de la classe jaune ont fait leur rentrée directement dans leur classe également pour des questions pratiques. Les parents des classes bleue et rose ont pu accompagner leur enfant devant l'entrée n°3 où il y avait les enseignantes à 8h20 également. Les modalités de rentrée ont été expliquées lors des entretiens individuels avec chaque famille au moment de l'inscription, rappelées lors de la visite de l'école proposée à chaque nouvel élève accompagné d'un de ses parents et envoyées par mail avant les vacances d'été. La directrice s'est assurée que chaque parent reçoive bien l'information avant les vacances d'été.

#### 3.2 Organisation des accueils, sorties des élèves et des récréations

Jusqu'au 12 octobre inclus, seules les familles des classes verte et jaune étaient autorisées à rentrer dans le bâtiment de l'école. Cela aurait dû changer à partir du lundi 16 octobre mais ce jour-là, jour de grève, le nombre d'adultes présents dans l'école ne permettait pas de maintenir ce type d'accueil. En arrivant, les élèves des classes verte et jaune sont accueillis par les ATSEM et 1 animatrice dans le couloir afin de les aider à poser leurs affaires et passent aux toilettes avant de rentrer en classe. Après fermeture du portail, les classes rose et bleue vont à leur tour aux toilettes et se lavent les mains : elles rentrent en classe seulement après ce moment-là, l'accueil a lieu dans le couloir. Il est demandé aux familles d'être respectueux des horaires d'accueil.

L'activation du plan Vigipirate alerte attentat demande plus de vigilance aux abords des bâtiments : la directrice et 1 ATSEM ont donc été au portail durant la semaine avant les vacances.

L'équipe enseignante a souhaité maintenir les récréations échelonnées pour faciliter le passage aux toilettes de tous les élèves.

Il est demandé aux familles de ne pas se regrouper devant l'enceinte de l'école dans le respect du plan Vigipirate attentat, tout comme de ne plus pénétrer avec des objets roulants. Un contrôle visuel des sacs peut également avoir lieu dans le respect des consignes du plan Vigipirate alerte attentat.

#### 3.3 Communication avec les familles

Dans un souci de rapidité de communication et de transmission d'informations, chaque classe utilise son propre espace Klassly. Ainsi, les enseignantes peuvent transmettre lorsqu'elles le souhaitent des photos et faire un cahier de vie presque en temps réel en fonction de leur choix pédagogique (intérêts langagiers avec les élèves aussi) ou transmettre des informations diverses (pour éviter de passer par des supports papier) et par le même canal, la directrice peut également transmettre des informations. En cas de fermeture de classe ou d'école, ce même mode de communication efficace sera aussi utilisé pour la poursuite de la continuité pédagogique. Il est important que les familles s'y connectent régulièrement. La coopérative a aussi pris en charge un abonnement par classe afin que les parents puissent notamment visualiser l'ensemble des publications sur leur téléphone sans forcément passer par un ordinateur. Un questionnaire a été distribué au préalable afin de s'assurer que toutes les familles possèdent un smartphone ou un ordinateur et une charte d'utilisation a été signée par l'ensemble des familles. Ce moyen de communication est seulement utilisé entre l'enseignante et les parents. Un rappel sur l'interdiction de publier des photos ou autres informations concernant l'école a également été fait par la directrice lors de sa réunion de rentrée dans sa classe. Les enseignantes ont laissé leurs espaces klassly de cette année ouvertes jusqu'au 8 septembre 2024 afin que pour la rentrée prochaine, aucune liste ne soit affichée sur le panneau extérieur de l'école. Elles seront publiées la veille de la rentrée sur klassly dans un souci de protection RGPD et pour éviter que ces informations personnelles soient diffusées sur les réseaux sociaux. Lors des vacances scolaires, il est important de rappeler que les enseignantes ou la directrice ne consultent ni leurs mails et ni klassly.

Depuis la rentrée, il est impossible de joindre l'école par la ligne fixe. Une communication via klassly a été faite par la directrice pour leur communiquer un téléphone portable et en précisant les horaires durant lesquels il était possible de la joindre.

#### 3.4 Présentation du RASED et des dispositifs d'aide (APC)

L'antenne RASED rattachée à notre école (et qui intervient également sur les écoles Buisson, Brejeat, Velter, Détraves, Kergomard, Casanova et Julliand) est composée de deux psychologues scolaires mais une intervient sur l'école, d'un maître à dominante relationnelle et d'un maître à dominante pédagogique.

Dans le cas de situations d'élèves plus complexes, un pôle ressource de circonscription est mis en place. Il est composé de l'Inspectrice, d'une conseillère pédagogique, d'un directeur, d'un maître à dominante pédagogique et/ou comportementale, d'une psychologue de l'éducation nationale, d'une assistante sociale de l'éducation nationale, d'une enseignante référente de scolarisation et d'une infirmière scolaire.

Les Activités pédagogiques complémentaires (APC) sont des temps d'enseignement supplémentaires proposés par les enseignantes aux élèves pour prévenir la difficulté scolaire. Elles prennent la forme d'une aide aux apprentissages en petit groupe, d'une aide au travail personnel ou de la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire et se déroulent dans l'école sur la pause méridienne.

### 3.5 Présentation et vote du règlement intérieur de l'école

Des modifications ont eu lieu avant l'adoption à l'unanimité par les membres du conseil d'école. Ce document accompagné de la Charte de la Laïcité seront publiés sur Klassly par la directrice. Un document attestant de la lecture de ces informations sera à signer par les familles dans les cahiers ou pochettes de correspondance.

### 3.6 Bilan de la Coopérative scolaire et propositions pour l'alimenter

La participation des familles s'élève cette année, et à ce jour, à 2535 euros. Toute l'équipe remercie les familles pour leurs dons. Cet argent servira à réserver des bus pour la sortie de fin d'année, à payer des sorties, à organiser des événements de la vie de l'école comme la fête de Noël par exemple, à réserver des spectacles et à acheter du matériel pour l'école.

La directrice remercie également la Caisse des écoles (la Mairie) pour leur participation de 1501.87 euros.

Les photos individuelles et collectives seront prises le mardi 16 novembre. Cette année, les modalités de commandes et de paiement restent les mêmes que l'année précédente, soit paiement en ligne : chaque famille sera destinataire d'une fiche avec des identifiants et un QR code afin de pouvoir saisir elle-même les commandes. Des frais de 0.30 centimes seront à prévoir (correspondent au frais pris par l'hébergeur du site).

Les fédérations de parents proposent d'organiser le café des parents lors des rencontres parents/enseignants dont l'ensemble des bénéfices seront pour la coopérative de l'école. L'équipe enseignante est favorable si le plan vigipirate en cours à ce moment-là le permet. Il faut en amont voir si toutes les enseignantes reçoivent les familles sur une demi-journée ou de manière plus échelonnée sur les semaines et anticiper la communication de la part des fédérations pour bien informer les familles en précisant qu'elles peuvent venir même si elles n'ont pas de rendez-vous avec l'enseignante car c'est l'occasion de pouvoir échanger avec les fédérations dans un autre contexte.

### 3.7 Bilans de santé

Les élèves de MS sont vus depuis le lundi 9 octobre soit par Mme Araujo, infirmière puéricultrice de la PMI, soit par un médecin de la PMI. Les élèves de GS peuvent être vus par le médecin scolaire notamment suite aux évaluations langagières et logico-mathématiques nommées « Pour une rentrée sécurisée au CP » dans le cadre du plan lecture, réalisées par les enseignantes. Dans l'école, il y a trois élèves qui bénéficient d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

## **4- Activités péri-scolaires**

Les parents tiennent à remercier grandement les animateurs du périscolaire qui proposent depuis le début de cette année scolaire de nombreuses activités que les enfants apprécient beaucoup.

## **5- Partie pédagogique du projet d'école**

### 5.1 Présentation du projet d'école territorial

Nous entamons la troisième et dernière année autour de ce projet d'école territorial. Pour rappel, ce projet se décline en trois axes majeurs (Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages, Des collectifs apprenants et engagés, Apprendre, s'épanouir, se transformer) eux-mêmes déclinés en trois sous parties. La directrice explique qu'actuellement, les enseignantes ont établi un bilan pour chaque action engagée l'année précédente et voit ce qu'elle trouve pertinent de poursuivre, d'améliorer, de modifier.

Cette année, de nombreuses actions sur le thème des Jeux Olympiques seront réalisées avec notamment la mise en place de défis sportifs, d'une dégustation de spécialités par continent à chaque fin de période et d'un apprentissage de mots ou de chansons en partenariat si possible avec les familles ayant des richesses culturelles autres que françaises.

### 5.2 Présentation des projets pédagogiques, spectacles et sorties prévues

Lundi 4 décembre au matin : venue de Rémi comptines pour un spectacle de chants avec les élèves.

Lundi 29 janvier : cinéma de Bezons

En attente de confirmation : animation Nature dans l'école sur le thème des petites bêtes dans notre jardin

En attente de confirmation aussi : venue d'un animateur nature autour de l'apiculture (grand-père d'une élève)

Vendredi 15 mars : animation kaplas dans l'école

Jeudi 4 avril : bibliothèque de Houilles pour 3 classes et pour la classe rose date à déterminer.

Vendredi 3 mai : dans l'attente de confirmation pour aller au conservatoire de Houilles pour aller voir un concert qui s'intitule « En mer et en couleurs » avec une intervention au préalable dans chaque classe de Anne Kathrin, dumiste du conservatoire.

Mardi 18 juin : sortie de fin d'année en cours d'élaboration

## **6- Sécurité et équipement**

## 6.1 Point sur la sécurité à l'école + téléphone fixe

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le mardi 26 septembre.

Prochainement des exercices de simulation du PPMS devraient avoir lieu : un exercice concernant le module Intrusions/attentats début décembre et un autre concernant la simulation de catastrophe naturelle en avril 2024. L'objectif de ces exercices est d'acquérir et de faire acquérir aux élèves la bonne conduite à tenir en fonction de chaque signal. La directrice informe les familles en amont ou à la suite des exercices selon les recommandations de l'Inspection Académique qui met en œuvre ces différentes situations.

L'école n'étant plus accessible par le numéro de téléphone fixe, la directrice a transmis en octobre le numéro de portable par lequel l'école reste joignable qui est le 06-07-34-49-66.

## 7- Questions diverses posées par les fédérations

### 7.1 Questions concernant le scolaire

#### Y'aura -il une initiation à l'anglais cette année ?

L'année dernière, une enseignante volontaire (la décharge de la directrice) et bilingue proposait une telle initiation en prenant par période des petits groupes d'élèves.

L'éveil à la diversité linguistique ne doit pas être confondu avec un enseignement de langue vivante. Il s'agit de sensibiliser les élèves à l'existence des langues et à leurs différentes sonorités. L'apprentissage d'une langue vivante sera proposé à l'élève à son entrée au cycle 2.

Les langues abordées dans le cadre de l'éveil à la diversité linguistique peuvent être régionales ou étrangères, celles de la classe, celles des familles des élèves, ou toute autre langue dont les sonorités sont plus ou moins proches de la langue de scolarisation. C'est en jouant avec les langues et leurs sonorités que les élèves vont les aborder comme des objets de curiosité, leur permettant une ouverture aussi bien phonologique que culturelle.

#### L'organisation de la kermesse de l'an dernier a été éprouvante pour les parents d'élèves, peut-on envisager un autre format cette année avec le soutien de l'équipe enseignante ?

Auparavant, l'équipe enseignante organisait la fête d'école sous un format différent chaque année. Les parents volontaires étaient sollicités en fonction de l'évènement choisi par les enseignantes. Cela était un gros travail pour l'équipe enseignante mais aussi la directrice car tout le monde sait que les fins d'année sont toujours très riches à plusieurs niveaux. Les années COVID et les différentes contraintes connues ont eu raison de l'organisation de ces manifestations. Il y a 2 ans, les fédérations de parents ont souhaité malgré tout remettre en place ce moment festif selon les modalités de leur choix. L'équipe enseignante a alors proposé de présenter aux familles des courtes représentations par classe (les consignes sanitaires ne permettant que très peu de réunir plusieurs classes).

L'année dernière, Mme Fontenay, qui est partie en formation autour de l'éducation artistique et culturelle durant trois semaines, dès son retour sur l'école, a proposé à l'équipe de mettre en place un conte musical et les enseignantes seules ont mis en place ce spectacle qui a demandé beaucoup de préparation en amont. En effet, chaque classe a appris les chants en classe dans une langue étrangère, mis en place des gestes (chorégraphie) afin que ce conte soit accessible à tous les élèves de l'école puis ensuite les enseignantes ont organisé des répétitions hebdomadaires puis quotidiennes. Il faut savoir que cette année, il est possible aux écoles de proposer ce même conte musical mais en étant accompagnées et guidées par des conseillers pédagogiques. Il est vrai que sur la durée de la fête, seules vingt minutes ont été consacrées à cette représentation qui a demandé un gros travail en amont de la part des enseignantes. Il est aussi important de souligner que pour les enseignantes aussi, leur participation à un tel évènement est sur un temps hors temps de travail. Il est très appréciable de pouvoir rencontrer les familles dans un autre contexte, de profiter de moments informels avec les familles. Nous avons conscience que ce moment est très important pour les élèves d'une part puis pour les familles d'autre part et pour nous aussi. Nous avons donc fait le choix unanimement de contribuer à ce moment de partage en présentant quelque chose relevant de situations d'apprentissage car il nous semble que les familles sont sensibles à cela et les différents retours vont dans ce sens. Finaliser l'année par un projet qui a du sens en termes d'apprentissages est notre envie.

L'équipe enseignante a déjà décidé de proposer aux familles une représentation et une exposition artistique sur le thème des JO.

Il faut savoir aussi qu'outre ces mises en scène qui demandent aussi beaucoup de la part des enseignantes, la directrice, également enseignante, s'occupe aussi de la communication entre les différents partenaires, de la gestion de la coopérative ...

La directrice tient à rassurer les fédérations sur le fait qu'elle n'a jamais imposé un format particulier et après ce rappel demande aux fédérations ce qu'elles entendent par plus de soutien de la part des enseignantes.

Les parents précisent que lorsqu'ils ont pris en charge l'organisation de cet évènement, après 2 ans sans fête, il y a eu un véritable engouement de parents volontaires pour participer à l'organisation et à la gestion de la kermesse, du buffet... L'année précédente, la mobilisation a été plus compliquée notamment pour la tenue des stands : certains parents voir ainés de familles se sont retrouvés à être sur la même activité toute la soirée. C'est pourquoi les fédérations seraient favorables cette année à l'organisation d'un évènement moins ambitieux et souhaitaient savoir si l'ensemble de l'équipe enseignante y serait favorable. Elles prennent également note de ce que souhaiteraient mettre

en place les enseignantes. La directrice a aussi ajouté qu'elle était disponible pour échanger à ce sujet avec les parents.

Les fédérations souhaitent savoir s'il serait possible d'organiser comme l'année dernière des collectes alimentaires et/ou de produits d'hygiène ?

L'équipe est favorable pour ces réalisations selon les mêmes modalités que l'année dernière : communication des fédérations en amont auprès des familles que la directrice relaie sur les klassly et de ne rien stocker sur l'école qui manque de place.

La directrice propose également aux fédérations si elles le souhaitent, de passer dans les classes pour expliquer cette opération aux élèves pour les sensibiliser selon les thèmes de la collecte. En effet l'intervention d'une tierce personne marque généralement les esprits et les enfants pourront davantage comprendre l'intérêt et les bénéfices de ces actions.

## 7.2 Questions concernant la mairie

-Savez-vous quand la balancelle de la cour sera réparée ou enlevée car elle est cassée depuis le premier trimestre de l'année scolaire 2022/2023 ?

La directrice répond qu'elle a été retiré depuis plusieurs semaines. L'école est en attente de savoir si le budget alloué au remplacement de cette structure peut être allouée pour acheter des petits mobilier, des petits jeux déplaçables pour la cour de récréation car elle ne souhaite pas qu'autre chose soit mis à la place. Il est préférable d'avoir plus d'espace qu'une grosse structure qui prend de la place.

Mme Herrebrecht dit qu'un rendez-vous a été proposé à la directrice pour échanger à ce sujet qui explique qu'effectivement cela était le cas mais il n'a pas eu lieu. Mme Herrebrecht se renseigne.

-Merci d'avoir installé un parking à vélo devant l'école. Serait-il possible que le trottoir devant soit abaissé pour que les enfants puissent monter et descendre du trottoir en sécurité ?

Mme Herrebrecht transmettra cette demande à Mr Benseghir, responsable de la voirie et propreté urbaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h59.

Dates autres conseils d'école : mardi 7 février et mardi 4 juin de 18h30 à 20h30,

A Houilles, le mardi 7 novembre à 20h

Le secrétaire



Le président

